

JM GODARD ET F VISDELOUP
Agent Général
10 Place Du Pilon
49290 Chalonnes Sur Loire

	Votre Contrat Contrat n° 58167970 Habitation située : 56470 LA TRINITE SUR MER
	Vos contacts Tél : 0241780094 Email : chalonnes@allianz.fr Site : www.allianz.fr/chalonnesjmf
	Votre espace client allianz.fr

AL22165BR K1DPMRAT06C58167970
MME CATHERINE CHABAUD
CHEZ M PATIER JEAN MARIE
CHEMIN DU PONT
49070 BEAUCOUZE

Chalonnes sur Loire, le 14 juin 2022

Madame,

Vous êtes titulaire du contrat Allianz Habitation N° 58167970 souscrit auprès d'Allianz I.A.R.D.
Il vous garantit contre les conséquences financières de la responsabilité civile que vous pourriez encourir, au cours de votre vie privée, en raison de dommages corporels, matériels, pertes financières consécutives causés aux tiers.

Vos proches profitent également de cette garantie ; il s'agit :

- des membres de votre foyer, vivant sous votre toit (enfants, conjoint, concubin...). Pour vos enfants, la garantie est étendue aux dommages qu'ils pourraient causer aux tiers dans le cadre de leurs activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires (notamment dans le cadre de stage d'observation).
- des enfants célibataires fiscalement à charge, ne vivant pas chez vous et poursuivant des études.

Notre garantie couvre aussi les dommages causés au matériel prêté par l'entreprise d'accueil, lors d'un stage (rémunéré ou non) dans le cadre des études d'un des assurés mentionnés au paragraphe précédent.

Cette attestation est à remettre à l'organisme qui vous en fera la demande.

Votre contrat

Souscripteur/Personne garantie : Mme CATHERINE CHABAUD

Période de garantie : du 01/07/2022 au 30/06/2023

Adresse des locaux assurés que vous occupez : 22 RUE DE KERISPER 56470 LA TRINITE SUR MER

Pour toute autre demande, nous sommes à votre écoute.

Avec toute notre attention,

Patrick GAGNAIRE
Directeur des Centres de Solutions Clients

Allianz I.A.R.D. ne peut être engagée au-delà des conditions de garanties et des montants fixés dans votre contrat. En cas de suspension de vos garanties ou résiliation de votre contrat, cette attestation ne serait plus valide. Enfin, cette attestation n'implique qu'une présomption de garantie.

